



FÉDÉRATION DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS & D'AIDE À LA PERSONNE
PRIVÉS NON LUCRATIFS

Le docteur Catherine Réa rejoint la FEHAP en qualité de conseiller médical

Médecin à l'Agence régionale de santé de la région Centre depuis avril 2010, Catherine Réa rejoindra le Siège de la FEHAP en qualité de conseiller médical le 28 août prochain.

A l'ARS du Centre, Catherine Réa est en charge de dossiers tant sur le champ sanitaire que sur le champ médico-social.

Responsable de l'unité planification, programmation, autorisation au sein du département de l'offre de soins et médico-social, pour le secteur médico-social, elle a pour mission l'élaboration du SROSMS notamment pour les volets personnes âgées et personnes en situation du handicap. Sur le champ sanitaire, elle assure notamment le suivi et l'actualisation des volets réanimation, soins intensifs, surveillance continue, USLD, gériatrie, traumatisés crâniens du SROS-PRS. Elle est également référent régional Alzheimer chargé de la mise en œuvre du plan.

Catherine Réa est actuellement également conseiller médical auprès du directeur de la CNSA pour les établissements et services médico-sociaux pour personnes âgées. Dans le cadre de la gouvernance opérationnelle AGGIR-PATHOS, elle est chargée de l'élaboration d'outils et de guides de formation, de codage, d'analyse des données, et de suivi des procédures de validation.

Après des études de médecine à Brest, Catherine Réa a débuté sa carrière professionnelle en qualité de médecin résident en charge des problématiques somatiques à la clinique psychiatrique de Pen en Dalar près de Brest.

Elle a ensuite rejoint le CHR d'Orléans en 1991 en qualité de praticien hospitalier en gériatrie et participé au développement de la filière gériatrique en diversifiant ses activités au sein du court séjour, du pôle d'évaluation, des EHPAD, de l'USLD, du SSR de l'équipe mobile et des urgences au sein d'une unité d'hospitalisation de courte durée.

En 2002, elle intègre le service médical de la CNAMTS au sein de la direction régionale de la région Centre. Sur le champ sanitaire, pour le compte de l'ARH du Centre, elle contribue à la rédaction du SROS 2, puis du SROS 3 et particulièrement pour les volets réanimation, cardiologie et cardiologie interventionnelle, médecine, SSR, HAD, gériatrie et USLD, cérébrolésés et traumatisés médullaires et addictologie. Outre les missions de planification, elle participe aux premiers contrôles T2A, aux analyses médico-économiques des établissements à partir des données issues du PMSI. Sur le champ médico-social, elle assure la coordination régionale des missions du service médical sur l'ensemble du champ médico-social.

Dès 2006, elle contribue à l'élaboration des outils et de la méthodologie des coupes PATHOS en USLD puis en EHPAD dans le cadre de l'harmonisation nationale menée par le groupe de travail de la CNAMTS.

À propos de la FEHAP : La Fédération des Établissements Hospitaliers et d'Aide à la personne Privés non lucratifs fédère 3600 établissements et services, 2,5 millions de personnes accueillies chaque année, une capacité totale de 200 000 lits et places et 200 000 salariés (www.fehap.fr).

Contacts FEHAP : Yves-Jean Dupuis, Directeur Général, FEHAP : 01 53 98 95 08
Ingrid Arnoux, journaliste : 01 53 98 95 06